

Bilan synthétique du PAD 2016-2019 année 2018/2019

Permettre la mise en œuvre des apprentissages en EPS
dans le cadre des programmes et du socle commun de
connaissances, de compétences et de culture

Pour les élèves

- Veiller à un horaire de pratique en EPS conforme aux programmes
- En natation, amener chaque élève quittant l'école primaire au niveau de compétence défini par les programmes (attendus de fin de cycles)

Pour les élèves et les enseignants

- Favoriser l'enseignement de l'EPS aux élèves en situation de handicap

Pour les enseignants

- Développer les liaisons inter-cycles et intra-cycles en EPS et assurer la continuité des apprentissages
- Renforcer la formation des enseignants en s'appuyant sur les pratiques numériques

Bilan synthétique 2018-2019

• La formation des enseignants

- Bien que la natation soit une priorité nationale, on déplore l'absence de temps de formation pour les enseignants.
- Le nombre de formations disciplinaires en EPS et le nombre d'enseignants formés a fortement diminué. 3 ans sans animations spécifiques EPS. Quelques animations en lien avec le français ou les mathématiques.
- 2 animations départementales (vélo/APER et vélo/Escalade) sur des activités à encadrement renforcé mettant en jeu des compétences sécuritaires, EDD, citoyennes (cyclisme, escalade, canoë)
- 2 ateliers d'expression à visée artistique (danse de création cycle 1) hors temps scolaire qui répond à une demande de formation non proposée dans le cadre institutionnel.

• La formation des CPC

- Centrée sur les pratiques citoyennes (jeux coopératifs, enduro par contrat) et la danse contemporaine avec intervention d'une danseuse professionnelle.
- 1/2 journée de formation sur la relaxation et pratiques douces en lien avec la MGEN.
- Formation APPN : canoë et escalade
- GRAF : préparation de journées de formation commune 1^{er}/2nd d° en partenariat avec l'USEP et l'UNSS.

• Le savoir nager

- Actualisation progressive des projets pédagogiques natation.
- Réflexion avec les enseignants d'EPS dans le cadre des conseils de cycle 3 ou des CEC (divers outils).
- Augmentation du nombre de créneaux pour les élèves de CM pour favoriser la validation de l'ASSN.

• Les liaisons inter-cycles

- Les liaisons maternelle/cycle 2 ont disparu et celles CM/6^{ème} se pérennisent et augmentent lors d'activités structurantes de circonscription et contribuent à la continuité des apprentissages
- Des liaisons C1-C3 ont eu lieu (athlétisme, randonnée)
- Journée du sport scolaire coordonnée par l'UNSS et 1^{er} degré.
- Liaisons renforcées entre DSDEN, USEP et UNSS pour des actions de plus en plus coordonnées (conventions USEP/UNSS ; RAID USEP/UNSS).
- Engagement des CP sur les CEC et les conseils de cycle 3.
- GRAF

Perspectives 2019-2022

- **Proposer des formations sur le Savoir Nager pour les enseignants**
Continuer à rencontrer les équipes de BEESAN.
- **Proposer des situations pédagogiques mettant en œuvre le socle commun et les programmes en vigueur.**
- **Construire des outils et des dispositifs de continuité des apprentissages pour le cycle 3.**
- **Proposer des stages de formation continue.**
- **Mettre en place une formation des CPC au cycle 1 en lien avec la nouvelle circulaire de rentrée.**
- **Renforcer ou maintenir les liaisons inter-cycles ou intra-cycles.**

**Accompagner les pratiques en EPS des enseignants,
plus particulièrement celles des enseignants
débutants**

Pour les élèves et les enseignants

- Favoriser l'élaboration d'unités d'enseignement au regard des compétences attendues.
- Accompagner spécifiquement les enseignants débutants (concevoir, conduire, réguler une séance d'EPS)
- Concevoir des outils pédagogiques, accompagner leur diffusion, faciliter leur accès pour les enseignants
- Favoriser et accompagner les projets à dominante EPS d'école, de cycle, de classe.

Pour les conseillers pédagogiques

- Accompagner les candidats au CAFIPEMF EPS

Bilan synthétique 2018-2019

• **Suivi des enseignants débutants et dispositifs spécifiques**

- Les visites d'enseignants débutants ont surtout lieu sur des séances de maths et français. Il faut un nombre de visites important pour intervenir sur des séances d'EPS. L'organisation départementale des suivis T1/T2 entre CPC, PEMF et CPD a permis une meilleure répartition de la charge des visites sur certaines circonscriptions. Le suivi et le conseil de collègues sur des postes fractionnés sont complexes.
- Demande d'une visite croisée pour certains PES ou contractuels
- Dispositif ENJEU(X) en REP et REP+.

• **Suivi des autres enseignants**

- Des aides, spécifiquement EPS, ont été apportées dans les classes (danse, rugby, escalade, gymnastique, orientation et motricité maternelle).
- Accompagnement d'équipes sur des projets EPS spécifiques (orientation notamment)
- Quelques IEN demandent de conseiller des collègues après une visite PPCR insatisfaisante.

• **Les ateliers de pratique personnelle**

- 2 ateliers de pratiques hors temps scolaire (golf, escalade) en partenariat avec l'USEP.
- Ouverture aux enseignants du 2nd degré.

• **La production de documents pédagogiques**

- Productions pédagogiques, traces au service de l'EPS : Lancer cycle 2.
- Présentation et utilisation des fiches de micro-orientation lors des animations pédagogiques et de rencontres.
- Réactualisation et création de cartes d'orientation pour plusieurs sites du département.

• **Accompagnement de candidats au CAFIPEMF EPS**

- Réunion de rentrée de circonscription permettant un suivi spécifique des candidats.

Perspectives 2019-2022

• **Accompagner les enseignants et prioritairement les enseignants débutants.**

- **Poursuivre les relations avec les professeurs EPS de l'ESPE pour permettre aux étudiants d'avoir une connaissance plus approfondie du terrain.**
- **Enrichir les documents par des illustrations vidéo.**

• **Proposer des formations en EPS sur le temps professionnel.**

- **Conforter les ateliers de pratique, avec la participation des Conseillers pédagogiques quand cela est possible, pour assurer la formation des enseignants.**

• **Proposer des ateliers de pratique de danse de création aux enseignants avec un(e) intervenant(e) de danse (formation sur le temps personnel).**

- **Proposer des documents pédagogiques pour illustrer les programmes en vigueur.**

• **Demande de formation pour les CPC EPS en EPS cycle 1.**

- **Actualiser les cartes d'orientation.**

• **Favoriser la création d'outils pour le cycle 1.**

- **Accompagner les équipes dans des projets interdisciplinaires (ex : Athlétisme et maths, EMC et jeux collectifs, EPS et EMI ...).**

• **Proposer une réunion inter circonscriptions pour s'assurer que chaque candidat au CAFIPEMF ait un suivi identique.**

**Favoriser une ouverture culturelle et diversifiée
par un accès à différentes activités physiques
sportives et artistiques**

Pour les élèves

- Au travers des activités physiques et sportives, construire son parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)

Pour les enseignants

- Proposer des outils PEAC au travers de l'EPS
- Maintenir une offre de pratique diversifiée
 - Équilibrée sur les 4 champs d'apprentissage à l'EPS
 - En utilisant les opportunités locales
 - En privilégiant les secteurs défavorisés (secteur rural, éducation prioritaire)
- Soutenir et développer les pratiques artistiques (danse contemporaine)
- Accompagner et réguler les actions en partenariat et particulièrement avec l'USEP dans le cadre de la convention départementale

Bilan synthétique 2018-2019

- **Maintenir une offre de pratique diversifiée sur les 4 champs d'apprentissage**
 - Recherche d'équilibre entre les champs d'apprentissage des programmes.
 - S'assurer d'une égalité d'accès à des lieux de pratiques sportives diversifiées notamment dans les zones rurales.
 - Demande de subvention obtenue pour maintenir la participation des classes aux rencontres danse.
- **Soutenir et développer les pratiques artistiques**
 - Pas de formation PEAC mise en place.
 - Pas de formation danse contemporaine mis en place sur temps scolaire.
 - Formation d'enseignants pour contribuer à la construction du PEAC avec 2 animations danse contemporaine sur temps personnel.
 - Site EPS de la DSDEN actualisé
- **Accompagner et réguler les actions en partenariat**
 - Organisations conjointes USEP/UNSS/DSDEN (JNSS, Raid C3, ...).
 - Développement des rapprochements école/collège (rencontres handisport, ...).
 - Vigilance sur les valeurs de l'école et sur les contenus des projets montés en commun.
 - Conventions en cours avec Football, Basket-ball, Golf.
 - Non reconduction de convention : Cross Ouest France, Maine Libre
 - Poursuite du partenariat avec la ville du Mans et les TAP, le CDOS et les CD sports adapté et handisport.
 - Mise en place de partenariats avec Comité départemental pour Tennis de table, UNSS pour championnat du monde scolaire Ultimate.
 - Génération 2024 : aucun projet labellisé
 - Écoles pour le projet « école le matin, sport l'après-midi »

Perspectives 2019-2022

- **Maintenir une offre éducative équilibrée sur les 4 champs d'apprentissage**
 - Renouveler la demande de subvention pour maintenir la participation des classes aux rencontres danse.
 - Garder une vigilance pour renforcer l'accès de tous les territoires à une culture sportive et artistique.
- **Soutenir et développer les pratiques artistiques**
 - Actualiser et promouvoir le site EPS de la DSDEN.
 - Intégrer les pratiques sportives et artistiques au sein du Parcours culturel.
Proposer des documents structurants pour construire le parcours culturel.
 - Reconduire le stage PEAC et la formation départementale danse sur le temps professionnel.
 - Développer des liens avec les structures sportives et culturelles
- **Accompagner et réguler les actions en partenariat**
 - Maintenir les partenariats privilégiés avec l'USEP et l'UNSS. Construire des actions sportives et éducatives communes.
 - Maîtriser et enrichir les partenariats
 - Finaliser, actualiser des conventions partenariales, rugby, CDOS, Tennis de table, cross d'Allonnes, cross Ouest-France...
 - Favoriser les rapprochements écoles/collèges en mutualisant des actions existantes (rencontres handisport) et/ou en réalisant en amont une action commune préparant à une rencontre départementale (ex : Raid).
 - Accompagner les actions « Paris 2024 » et valoriser les actions grâce au label « Génération 2024 ».
 - Évolution du partenariat avec la ville du Mans dans le cadre de la fête des écoles.

Développer une éducation à la santé, à la sécurité, à la responsabilité, à la citoyenneté.

Faire vivre les valeurs de la République au travers de l'EPS

Pour les élèves

- Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités pour apprendre à vivre ensemble
- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
- S'engager en toute sécurité de manière raisonnée
- Construire un comportement éco-responsable

Pour les enseignants

- Mettre en œuvre le parcours santé et le parcours citoyen
- Prévenir et lutter contre la violence et les discriminations
- Favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap
- Aider au développement des associations sportives scolaires
- Éduquer au respect de l'environnement et aux règles de sécurité

Bilan synthétique 2017 /2018

- **Mettre en œuvre le parcours santé et le parcours citoyen**
 - Des actions ponctuelles sont proposées par l'USEP et les CP (échauffement, bâches attitudes santé...)
 - Dans les rencontres, mise en place d'une équipe organisatrice chargée des différents rôles (arbitres, chronométreur, secrétaire...) évaluée comme les scores et le fair play (tableau récapitulatif des différents rôles et détaillant les actions de chacun lors des rencontres jeux coopératifs). Assurer sa propre sécurité et celle de son groupe (ex : rencontres orientation, cyclisme...)
 - Mise en œuvre du projet « Reporters en herbe » lors de certaines rencontres et parcours du cœur.
 - Formation sur le « bien-être et réussite éducative » lors du stage EPS.
- **Prévenir et lutter contre la violence et les discriminations**
Favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap
 - Favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap : rencontres danse, paralympiades, multisports, petit tour vélo, ...
 - Développer les jeux et règles coopératives.
- **Aider au développement des associations sportives scolaires (conventions collège/école sport scolaire)**
 - Conventions écoles/collèges signées et renouvelées. Travail de liaison avec les enseignants EPS.
 - Appui aux actions USEP.
 - Rapprochement entre le 1^{er} et 2nd degré
- **Éduquer au respect de l'environnement et aux valeurs de la république**
 - Lien avec l'USEP pour la mise en place d'ateliers sur les organisations.
 - Défi « moins de déchets » lors des pique-niques.
 - Favoriser les déplacements à vélo pour se rendre aux rencontres.
 - Projet PDASR : Enrichissement de la mallette APER (nouveaux panneaux).

Perspectives 2018-2019

- **Articuler de manière plus explicite les propositions avec les parcours éducatifs (citoyen, de santé, PEAC) et l'EMC**
 - Consolider les pratiques des rencontres pour intégrer les dimensions (élève organisateur, élève joueur « coopératif », élève acteur de sa sécurité et de celle des autres).
Poursuivre la diffusion des documents envoyés aux écoles.
 - Favoriser l'arbitrage par les élèves.
 - Solliciter les « Reporters en herbe » lors de certaines rencontres.
 - Rechercher des partenariats pertinents pour enrichir les propositions sur la dimension citoyenne.
 - Aller vers une EPS plus équitable moins compétitive.
 - Continuer à proposer des jeux coopératifs lors des rencontres (sports innovants ou rugby).
 - Cross Maine Libre : projet pédagogique sur l'environnement et le développement durable.
- **Prévenir et lutter contre la violence et les discriminations**
 - Réfléchir à des mises en œuvre pédagogiques.
 - Poursuivre la mise en place des projets spécifiques en collaboration avec l'USEP, l'UNSS, CDOS pour les élèves en situation de handicap, les valeurs de l'olympisme.
- **Aider au développement des associations sportives scolaires**
 - Encourager à la réalisation de conventions collège/école sport scolaire ou d'actions communes
 - Développer le lien entre écoles / collège lors des CEC et JNSS.
- **Éduquer au respect de l'environnement**
 - Impulser une dynamique sur l'éducation à l'environnement. Pique-nique « moins de déchets » ou apprendre à trier les déchets.

EPS / interdisciplinarité / apprentissages fondamentaux

Pour les élèves

- Augmenter le nombre de rencontres offrant une approche interdisciplinaire
- Utiliser l'outil numérique pour favoriser les apprentissages

Pour les enseignants

- Proposer des situations, des rencontres EPS présentant une dimension interdisciplinaire.
- Proposer des formations EPS/français – EPS mathématique, favorisant les apprentissages dans chacune des disciplines
- Proposer des formations EPS en maternelle
- Inciter à la fréquentation du site

Pour les conseillers pédagogiques

- Augmenter les projets avec les conseillers pédagogiques des autres disciplines
- Favoriser les échanges et les moments interdisciplinaires
- Proposer des documents pédagogiques numériques

Faire entrer l'EPS dans l'ère du numérique

Pour les élèves

- Mettre l'outil numérique au service des apprentissages en Éducation physique

Pour les enseignants

- Encourager la consultation du site EPS
- Proposer des outils pédagogiques sous forme numérique
- Mettre l'outil numérique au service des apprentissages moteurs

Pour les conseillers pédagogiques

- Développer et entretenir le site EPS
- Se former aux techniques du numérique
- Réactualiser et faire évoluer les publications pour intégrer des outils numériques
- Illustrer les publications par des supports numériques

Bilan synthétique 2017 /2018

- **Structuration, enrichissement et mise à jour du site EPS**
 - Refonte totale de l'espace pédagogique EPS
 - Le site est reconnu au niveau national.
- **Production de documents numériques pour enrichir le site.**
- **Acquisition de matériel grâce à l'ALS : vidéoprojecteur, enceinte Bluetooth**
- **De plus en plus de documents pédagogiques sont créés et présentés sous un format numérique.**
 - Escalade, gymnastique, traces au service de l'EPS, cyclotechnie, parcours vélo ou piéton, orientation ...
- **Systématisation de l'usage des outils numériques lors des temps de formation**

Perspectives 2018-2019

Permettre un enseignement en toute sécurité

Pour les élèves

- Assurer sa sécurité et celle d'autrui dans des situations variées (Domaine 3)
- Ne pas se mettre en danger par un engagement physique dont l'intensité excède ses qualités physiques (Domaine 4)

Pour les enseignants

- S'assurer du respect de la réglementation en matière d'enseignement et d'encadrement de l'EPS
- Assurer le suivi des lieux de pratiques spécifiques et la gestion du matériel
- Favoriser l'enseignement des pratiques de pleine nature en intégrant dans l'enseignement des comportements de coopération, de prise de responsabilité et de sécurité
- Définir la sécurité comme un contenu d'enseignement

Pour les collectivités locales et territoriales

- Conseiller pour la construction et l'entretien des lieux de pratiques physiques

Bilan synthétique 2018-2019

- **S'assurer du respect de la réglementation en matière d'enseignement et d'encadrement de l'EPS**
 - Mise en place de la vérification généralisée du FIJAISV ; environ 1500 vérifications effectuées sur l'année scolaire. Cette manipulation n'a pas posé de problèmes techniques mais engendre un travail supplémentaire conséquent pour les CPC et les CPD.
 - Suite à la circulaire de 2017 sur l'encadrement de l'EPS, refonte des documents et des procédures d'agrément. Attente de validation par la DASEN à la rentrée 2019.
 - Participation d'un CPD EPS au séminaire Conseillers pédagogiques EPS durant trois jours à Vichy.
 - Mise en place d'un fichier unique pour tous les agréments rémunérés.
 - Suivi de l'enseignement et de la réglementation de la natation à l'école.
 - Suivi des personnels extérieurs intervenant à l'école :
 - des salariés de collectivités territoriales, de fédérations sportives, d'associations (projet pédagogique, respect de la réglementation et des programmes).
- **Assurer le suivi des lieux de pratiques spécifiques et la gestion du matériel**
 - Élaboration des plannings de site
 - Suivi des sites accueillant des classes du département ou de l'extérieur (lien avec la DIVEL)
 - Partenariat avec les collectivités territoriales.
 - Mutualisation des moyens pour l'achat de matériel (Assistante au coordinateur Sécurité Routière).
 - Suivi du matériel et conseil
 - Aide à l'aménagement de zones particulières (Tracés dans les cours d'école, matériel spécifique).
- **Favoriser l'enseignement des pratiques de pleine nature en intégrant dans l'enseignement des comportements de coopération, de prise de responsabilité et de sécurité**
 - Former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre ensemble.
 - Enseigner et valider les conduites sécuritaires (escalade, parcours vélo/APER, parcours piéton/APER, canoë, orientation...).
 - Réaliser ou réactualiser les cartes ou parcours d'orientation scolaire des différents sites sarthois.
 - Prévention des noyades, sensibilisation sur la partie sécuritaire de l'ASSN.

Perspectives 2019-2022

- Mettre en place la procédure d'agrément conformément à la circulaire d'octobre 2017.
- Maintenir le suivi des intervenants extérieurs.
- Poursuivre la formation des intervenants extérieurs bénévoles. Rédiger une fiche d'informations synthétique par activité à destination des intervenants bénévoles.
- Actualiser le livret « Sorties scolaires ».
- Former les enseignants ayant des projets sur des activités à encadrement renforcé lors des animations départementales obligatoires (vélo, escalade, activités nautiques).
- Accompagner la validation de l'APER (élève piéton, cycliste et passager). Assurer l'articulation avec le dispositif « Savoir rouler à vélo ». Enrichir les ressources APER.
- Poursuivre la mise à jour des documents, les adapter aux programmes et au socle commun. (Engins roulants) Encourager leur consultation sur le site DSDEN.
- Conforter les partenariats.
- Poursuivre la gestion de lieux de pratique et le suivi des projets pédagogiques. Actualiser les projets pédagogiques de toutes les piscines. Permettre la mise en place de nouveaux projets pédagogiques en lien avec des lieux de pratique (ex : canoë et mur d'escalade du Conseil Départemental).
- Mettre en place des traces numériques (diaporama, vidéo) des différents parcours APER (vélo ou piéton)
- Assurer le suivi du matériel spécifique et le renouveler.
- Favoriser les enseignements qui développent la formation du citoyen (en lien avec l'EMC) et les conduites sécuritaires. Prise en compte de la gestion du risque et la sécurité dans les activités de pleine nature et de natation.
- Inventorier, mettre à jour, créer les cartes ou parcours d'orientation scolaire pour les mettre à disposition sur le site DSDEN.
- Informer des conduites à tenir avant d'aller sur un site (demande à l'ONF, autorisations des mairies en lien avec Vigipirate).